

je comprends un peu le point de vue de certains Canadiens dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Nous n'avons, je crois, qu'à nous féliciter de la haute qualité de tous nos immigrants, mais les droits de l'anglais et du français comme langues officielles ont été établis avant la Confédération et j'estime qu'ils devraient être maintenus sans, pour autant, porter atteinte à la valeur ou à l'importance des langues ou des cultures de tous nos excellents Canadiens d'origine autre qu'anglaise ou française.

L'un des avantages appréciables offerts aux députés, monsieur l'Orateur, c'est de pouvoir apprendre l'anglais ou le français, si nous le désirons, sous la direction d'excellents professeurs. Depuis octobre dernier, en compagnie d'autres députés de langue anglaise, je prends des leçons de français qui consistent en quatre heures de cours par semaine à Ottawa, et en périodes d'immersion totale d'une à deux semaines à Saint-Jean, au Québec, et il se peut que pendant le débat sur le budget de l'an prochain, je puisse m'exprimer en partie en français.

Monsieur l'Orateur, je dirai que ma circonscription dans l'est de l'agglomération de Toronto fait partie d'un quartier fortement anglo-saxon et protestant depuis toujours. Toutefois, l'an dernier, j'ai insisté pendant ma campagne sur la nécessité des districts bilingues et d'un bill comme celui que j'ai mentionné, mais je n'ai pas reçu une seule lettre de protestation contre le bill depuis sa présentation à la Chambre l'automne dernier. J'aimerais pouvoir en dire autant au sujet d'autres politiques et d'autres bills préconisés par notre parti. J'en suis certain, la population de Scarborough-Ouest et de l'agglomération de Toronto en général, est très favorable à la mise en œuvre du bill sur les langues en vue de favoriser l'unité nationale.

Comme l'amortissement différé sur les immeubles commerciaux visait, entre autres, à canaliser plus de capitaux—et ils sont rares—et plus de main-d'œuvre vers la construction de maisons, je pourrais peut-être terminer, monsieur l'Orateur, en faisant quelques commentaires sur ce sujet extrêmement important, pour nous en particulier qui venons de l'agglomération de Toronto et des environs. Les politiques en matière d'habitation et d'aménagement urbain m'ont beaucoup intéressé et dans mon premier discours l'automne dernier, j'avais parlé de certaines propositions que moi-même et d'autres représentants élus de Scarborough avions fait à la Commission d'étude sur le logement en octobre dernier. J'en ai lu le rapport avec intérêt à la fin de janvier et je l'approuvais en général, mais la démission soudaine du député de Trinity (M. Hellyer) comme ministre des Transports m'a quelque peu dérouté. Cepen-

dant, le premier ministre (M. Trudeau) a immédiatement annoncé un grand nombre de modifications à la loi nationale sur l'habitation et le nouveau ministre chargé de l'habitation a donné des détails supplémentaires à l'étape de la deuxième lecture du bill récemment. Je n'en espérais pas tant et je crois que toutes ces mesures, prises de concert avec le gouvernement ontarien, contribueront pour beaucoup à atténuer le problème de l'habitation dans l'agglomération de Toronto et dans d'autres régions du Canada.

• (3.10 p.m.)

Le fait que le gouvernement fédéral prêtera maintenant 90 p. 100 du coût de l'acquisition de terrains soit à une province ou à une municipalité, avec l'assentiment de la province, pour des logements publics ou privés, devrait permettre l'achat d'importantes étendues ou réserves de terres dans les secteurs limitrophes des banlieues de l'agglomération de Toronto et de grandes villes. Une fois aménagés, ces terrains seront vendus comme lots à bâtir à des prix considérablement inférieurs aux taux courants, ce qui devrait avoir comme résultat souhaitable de diminuer la valeur des terrains dans tout le secteur. Pour mener l'entreprise à bonne fin, il faudra acquérir de vastes étendues de terrains aux environs de la région métropolitaine, et les terrains y sont tellement chers présentement qu'il faudra d'énormes sommes. Toutefois, les fonds fédéraux ne sont que des prêts qui seront remboursés, je le présume, selon la formule d'une caisse renouvelable.

La subvention de 50 p. 100 du gouvernement fédéral pour la location d'appartements et de maisons par l'Ontario Housing Corporation et les organismes semblables dans les autres provinces, permettra à l'OHC de louer bien d'autres appartements dans l'agglomération de Toronto, ce qui répondra largement aux demandes de ces logements qui atteignent presque 14,000. Le fait de dégeler les projets de logements sociaux approuvés par la SCHL devrait également fournir plus de logements que les gens en demandent. Toutefois, j'étais heureux de voir qu'on n'oublie pas les commentaires de la Commission d'étude sur l'avantage de maisons privées ou publiques de rangée ou plus variées, et qu'après consultation avec les provinces, de nouveaux principes directeurs seront annoncés au début de l'année prochaine.

Le relèvement à \$25,000 du maximum des hypothèques prévues aux termes de la loi nationale de l'habitation, l'extension jusqu'à 40 ans et la réduction de moitié des frais d'assurance sur les hypothèques sont des mesures très avantageuses pour ma région où les nouvelles maisons dans les banlieues coûtent \$30,000 et plus. Une avance de \$5,000 suffira maintenant, au lieu des \$12,000 requis